

de la Communauté de Communes  
DE LA VALLEE D'OSSAU  
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2012/56

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	36

L'An deux mille douze et le mardi 3 juillet à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, légalement convoqué le 27 juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Espalungue à Arudy, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

**Présents titulaires :** M. CAMBOT, AUSSANT, DOUMECQ, CASADEBAIG Didier, LOURTEIG, BAYLAUCQ, BARATS, PAROIX, MARTIN, CARRERE, TEXIER, CARRERE-GEE, MASONAVE, MIGNE, CASAU, CASADEBAIG Robert, SACAZE, LABERNADIE, SARRAILH, LASSEBIE, GASSIE, SANZ, BOUSQUET, BOUSSOU, POEYMARIE, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames CLAVIER, MOURTEROT, GANTCH, CASENAVE, TOUTU et MOUNAUT.

**Présent(s) suppléant(s) :** M. SERIS et Mme CATRIULET

M. SARTHE donne procuration à M. CAMBOT  
M. BELESTA-LABOURDETTE donne procuration à M. COUROUAU  
Mme HELIP donne procuration à M. CAZENAVE  
Mme NOUGUE-DEBAT donne procuration à M. CASADEBAIG Robert

**Secrétaire de séance :** M. CASADEBAIG Didier

**OBJET : ECONOMIE – ABATTOIR : Budget annexe en M4 – budget primitif 2012**

Monsieur le Président rappelle la délibération n°2012/41 en date du 31/05/2012 relative à la création du budget annexe ABATTOIR en M4.

Il présente les résultats de l'appel d'offres lancé par délibération n°2012/32 en date du 12/04/2012, dont le tableau est ci-annexé, et donne lecture du projet de budget primitif 2012 élaboré à partir de ces résultats.

PLAN DE FINANCEMENT POUR L'ABATTOIR DE LOUVIE-SOUBIRON

DEPENSES	Entreprises	Marchés ou devis signés HT
EUROVIA	LOT 1 - VOIRIE ET RESEAUX DIVERS (V.R.D.)	79 548,34 €
HASTOY	LOT 2 - GROS ŒUVRE - DEMOLITIONS	76 600,00 €
CANCE	LOT 3 - CHARPENTE METALLIQUE	53 201,00 €
SOPREMA	LOT 4 - COUVERTURE - ETANCHEITE - ZINGUERIE - BARDAGES	70 448,18 €
CANCE	LOT 5 - MENUISERIES EXTERIEURES / SERRURERIE	26 504,00 €
MP THOMAS	LOT 6 - CLOISONS ET FAUX-PLAFONDS PLATRE	18 996,51 €
MAYSTROU	LOT 7 - MENUISERIES INTERIEURES - AGENCEMENTS	7 546,04 €
INEO	LOT 8 - ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES ET FORTS - CHAUFFAGE	41 927,27 €
MOULUQUET	LOT 9 - PLOMBERIE - SANITAIRE	37 699,73 €
JOHNSON CONTRÔL	LOT 10 - PRODUCTION DE FROID - VENTILATION	105 675,70 €
ADOUR CARRELAGE	LOT 11 - CHAPPES - CARRELAGE - FAIENCE	34 370,98 €
SOL SOLUTION AGR	LOT 12 - RESINES	17 000,00 €
TECHNIS	LOT 13 - CHAMBRES FROIDES	39 943,00 €
TOST	LOT 14 - PEINTURE	12 875,00 €
TERMET SOLEFI	LOT 15 - EQUIPEMENTS DE MESURE	10 200,00 €
FACOMIA	LOT 16 - EQUIPEMENTS DE STABULATION - ABATTAGE - MANUTENTION	135 020,00 €
TERMET SOLEFI	LOT 17 - EQUIPEMENTS DE MECANISATION DE PRE-DEPOUILLE	19 949,00 €
TERMET SOLEFI	LOT 18 - EQUIPEMENTS D'HYGIENE	35 961,00 €
Imprévus		5 477,43 €
	<b>Total des travaux</b>	<b>828 943,18 €</b>
APGL	HONORAIRES MAITRISE D'ŒUVRE (délib. 2012/15 du 16/02/2012)	54 000,00 €
ADIV	MISSION ASSISTANCE A MAITRISE D'ŒUVRAGE (devis)	18 890,00 €
ADIV	ETUDE D'IMPACT (délib. 2012/... du .../05/2012)	- €
PELNIER	GEOMETRE (devis)	1 400,00 €
ALIOS	BUREAU D'ETUDES DE SOL (devis)	2 300,00 €
CIS	BUREAU D'ETUDES POUR STRUCTURE, BETON ET FLUIDES (devis)	14 439,50 €
SOBEP	INSPECTION RESEAU ASSAINISSEMENT (devis)	1 241,91 €
DEKRA	MISSION COORDINATION SPS + AMIANTE + CONTRÔLE (devis)	9 736,00 €
	<b>Total honoraires MO + bureaux divers</b>	<b>102 007,41 €</b>
RTM	PROTECTION FALAISES + MO (délib. 2012/33 du 12/04/12)	64 800,00 €
	<b>TOTAL TRAVAUX + MO + BUREAUX DIVERS</b>	<b>995 750,59 €</b>
DIVERS	(frais bancaire, frais d'acte, impression dossiers pour appel d'offres, parution ...)	2 500,00 €
M. LAHOURATATE	ACHAT ABATTOIR (délib. 2011/68 du 15/12/11)	150 000,00 €
KPMG + ADIV	ETUDE FAISABILITE (délib. 2010/86 du ...)	32 300,00 €
KPMG	ASSISTANCE CREATION (délib. 2012/... du .../05/2012)	5 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 185 550,59 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,  
(3 Abstentions : M. Barats, M. Martin et M. Carrère)

**ADOPTE** le budget primitif 2012 de l'ABATTOIR, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

**Investissement**

Dépenses :	1 200 021 €
Recettes :	1 200 021 €

**Fonctionnement**

Dépenses :	44 370 €
Recettes :	44 370 €

**AUTORISE** le Président à signer les marchés et les pièces qui s'y réfèrent y compris les avenants, avec les entreprises qu'il propose pour les travaux d'extension et de réaménagement de l'abattoir de Louvie-Soubiron,

**AUTORISE** le Président à solliciter les subventions les plus élevées possible auprès de l'EUROPE (crédits FEADER), du Conseil Régional Aquitaine, du Conseil Général des P.A., du Parc National des Pyrénées et tous financeurs privés potentiels.



Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

Francis COUROUAU

REÇU

le 17 JUIL. 2012

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>T</sup>E MARIE